REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Bar-café-tabac-presse (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Commune de Trouy (2)

Numéro SIRET: 21180267300163

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BOURGES

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET ANNEXE: Bar-café-tabac-presse (3)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

I - Vote du budget

Sommaire

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'Investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
Al.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	7
A3 - Etat des provisions	8
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
AS.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	·
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	9

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

VOTE DU BUDGET	ı
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

(= Total des depenses reelles et d'ordre)	t de ce (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
615228 Entretien, réparations autres bâtiments 6156 Maintenance 63512 Taxes foncières 012 Charges de personnel, frals assimilés 014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'Investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 550,00	0,00	0,00
6156 63512 Taxes foncières 012 Charges de personnel, frals assimilés 014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	35,00	0,00	0,00
Taxes foncières 012 Charges de personnel, frais assimilés 014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 300,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel, frais assimilés 014 Atténuations de produits 65 Autres charges de gestion courante 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	215,00	0,00	0,00
Atténuations de produits Autres charges de gestion courante 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'Investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 000,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante 6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
6574 Subv. fonct. Associat°, personnes privée 66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières 66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'Investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 100,00	550.00	550,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance 67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'Investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 100,00	550,00	550,00
67 Charges exceptionnelles 68 Dotations provisions semi-budgétaires 022 Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 677,00	0,00	0,00
Dotations provisions semi-budgétaires Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES Virement à la section d'investissement O42 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) O43 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 677,00	0,00	0,00
Dépenses imprévues TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES 023 Virement à la section d'investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'Investissement 042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	_0,00	0,00
042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 327,00	550,00	550.00
042 Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7) 043 Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	12 429.00	0.00	0.00
Opérat° ordre intérieur de la section (8) TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)	12 429,00	0,00	0,00
D 002 PESHIT	17 756,00	550,00	550,00
D 002 PESHIT			+
D 002 PESHI T	RESTES A	A REALISER N-1 (9)	0,00
D 002 DEGILT			+
D 002 REGULT	AT REPORT	TE OU ANTICIPE (9)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE F			18 306,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouveilles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	183,00	183,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	183,00	183,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 731,76	367,00	367,00
752 7552	Revenus des immeubles Prise en charge déficit BA administratif	6 600,00 9 131,76	0,00 367,00	0,00 <u>367,0</u> 0
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	15 731,76	550,00	550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	15 731,76	550,00	550,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
			т.	+
	R 0	02 RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE (9)	2 024,24
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		=
	TOTAL DES RECE	TTES DE FONCTIONN	EMENT CUMULEES	18 306,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (of. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	l
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,0
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,0
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	2 500,00	0,00	0.0
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 500,00	0,00	0,0
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0
	Total des dépenses d'équipement	2 500,00	0,00	0.0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,0
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,0
16	Emprunts et dettes assimilées	9 929,00	0.00	0.0
1641	Emprunts en euros	9 929,00	0,00	0,0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,0
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,0
020	Dépenses Imprévues	0.00	0,00	0,0
	Total des dépenses financières	9 929,00	0,00	0,0
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 429,00	00,0	0,0
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0.00	0.00	0.0
V-10	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,0
	Charges transférées	0,00	0,00	0,0
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,0
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,0
TOTAL DES	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		<u> </u>	
	Total des dépenses réelles et d'ordre)	12 429,00	0,00	0,0
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	+ 0,0
	D 001 SOLDE D'EXECUTIO	ON NEGATIF REPORTI	OU ANTICIPE (8)	91 990,7
	Harmon Control of the			=
	TOTAL DES DEDI	ENSES D'INVESTISSE	MENT CHMILLEES	104 419,7

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

010		Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	87 863,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	87 863,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	87 863,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 127,78	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitallsés	4 127,78	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 127,78	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	91 990,78	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	12 429,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	12 429,00	0,00	. 0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	12 429,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	104 419,78	0,00	0,00
				+
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,00
	R 001 SOLDE D'EXECUT	ION POSITIF REPORTE	OU ANTICIPE (8)	0,00
				=
	TOTAL DES REC	ETTES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	104 419,78

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détall du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041,

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

AZ - AMORTIOSEMENTS - METHODES CHEISEES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	İ

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

II – ANNEXES	11
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27 Nombre de membres présents : 0 9\$ Nombre de suffrages exprimés : 0 2\$ VOTES :

Pour : 8/26 Contre : 0

Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 15/12/2020 Reçu en préfecture le 15/12/2020 Affiché le

ID: 018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF

Date de convocation : 04/12/2020

Presente par Didier GEORGES, Adjoint aux Finances (1), A Espace Jean-Marie Truchot, le 11/12/2020 Didier GEORGES, Adjoint aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session session ordinaîre A Espace Jean-Marie Truchot, le 11/12/2020 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. Franck BRETEAU , Maire	13
02. Nadine MOREAU , Première adjointe	9
03. Didier GEORGES , Second adjoint	
04. Rachel TANNEUR , Trolsième adjointe	
05. Marc SOUDY , Quatrième adjoint	#
06. Béatrice RATELET , Cinquième Adjointe	
07. Stéphane DUFLOUX , Sixième adjoint	
08. Nathalie BERNIOT , Septième adjointe	- COH-
09. Gérard SANTOSUOSSO , Conseiller municipal délégué	Cf
10. Olivier MAUPETIT , Conseiller municipal délégué	War and the second
11. Didler GUICHARD , Conseiller municipal délégué	100
12. Nathalle IMBERT , Conseillère municipale déléguée	AND S
13. Caroline GUILLAUME, Conseillère municipale déléguée Pouton à N. Forcus	6
14. Eliane NOYAT , Conseillère municipale	Noya
15. Anne-Marie FERREIRINHO , Conseillère municipale	a de de
16. Mazyline HOANEAU, Conscillère municipale	GH/MED>
17. Jean-Yves IMBERT , Conseiller municipal	
18. Olivier GALOPIN , Conseiller municipal	Absent
19. Chrystelle TEIXEIRA , Consellière municipale	Den
20. Céclle FAUVET , Conseillère municipale	favety
21. Vincent BRIEND , Conseiller municipal	BALL

Envoyé en préfecture le 15/12/2020

Reçu en préfecture le 15/12/2020

Affiché le

ID: 018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF II - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES 22. Alexandra CELLIER, Consellière municipale 23. Morgan BAJOUE, Conseiller municipal 24. Philippe LE LOUARNE, Conseiller municipal 25. Adeline TISSERAND, Conseillère municipale 26. Philippe MOUTAUD, Conseller municipal 27. Agnès ROSE DA COSTA, Conseillère municipale

Bar-café-tabac-presse - Bar-café-tabac-presse - BS (projet de bud

Certifié exécutoire par Didier GEORGES, Adjoint aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 15/12/2020 Reçu en préfecture le 15/12/2020

Affiché le

ID: 018-211802673-20201211-DEL135 2020-DE

DÉPARTEMENT DU CHER ARRONDISSEMENT DE BOURGES CANTON DE TROUY

VILLE DE TROUY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**



Objet:

Approbation du budget supplémentaire 2020 du bar-café-tabacpresse

L'an deux mille vingt le vendredi 11 décembre, le conseil municipal s'est réuni à dixhuit heures trente à l'Espace Jean-Marie TRUCHOT en séance publique mais avec un effectif limité et adapté à la salle et au respect des mesures barrières liées au covid-19, sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Maire.

Date de convocation 4 décembre 2020

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Didier GEORGES, Rachel TANNEUR, Marc SOUDY, Béatrice RATELET, Stéphane DUFLOUX, Nathalie BERNIOT, Didier GUICHARD, Nathalie IMBERT, Gérard SANTOSUOSSO, Olivier MAUPETIT, Eliane NOYAT, Chrystelie TEXEIRA, Anne-Marie FERREIRINHO, Cécile FAUVET, Alexandra CELLIER, Vincent BRIEND, Morgan BAJOUE, Jean-Yves IMBERT, Maryline HOAREAU, Philippe LE LOUARNE, Adeline

TISSERAND, Agnès ROSE-DA COSTA, Philippe MOUTAUD.

15 décembre 2020

Date d'affichage

Étaient absents :

Mesdames et Messieurs Caroline GUILLAUME et Olivier

GALOPIN.

Nombre de conseillers En exercice 27 Présents 25 Votants 26

Étaient excusés :

Madame Caroline GUILLAUME.

Ont donné Pouvoir :

Caroline GUILLAUME à Nadine MOREAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Béatrice RATELET a été nommée secrétaire de la séance.

Vu le projet de Budget supplémentaire transmis à l'ensemble des élus,

Vu la présentation effectuée par Monsieur Didier GEORGES, adjoint au maire chargé des Finances, de l'ensemble des éléments budgétaires, préparés lors des commissions finances organisées à ce titre,

Considérant que la section de fonctionnement et d'investissement du Budget supplémentaire 2020 de l'entité annexe du bar-café-tabac-presse, tant en recettes qu'en dépenses, s'équilibrent respectivement à 550 € et 0

Vu l'article 107 de la loi NOTRe, modifiant les articles L. 2313-1, L. 3313-1 et L. 4313-1 du CGCT relatifs à la publicité des budgets et des comptes, précisant que les communes et leurs établissements publics doivent annexer depuis leurs budgets 2016 et comptes administratifs 2015, une présentation brève et synthétique retraçant l'ensemble de leurs informations financières essentielles ;

Tenant compte, que cette présentation peut revêtir la forme et un contenu, restant à la libre appréciation de la collectivité, il convient donc de ce fait, de se reporter au dossier intitulé « Informations synthétiques financières du budget supplémentaire 2020 de Trouy », ci-annexé ;

Envoyé en préfecture le 15/12/2020 Reçu en préfecture le 15/12/2020 Affichė le

Entendu l'exposé de Monsieur Didler GEORGES et à l'issue d'une discussion et d'un et d

- ADOPTE le Budget supplémentaire 2020 relatif à l'entité annexe du bar-café-tabac-presse.



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité: MAIRIE DE TROUY

Utilisateur: UT_211802673 UT_211802673

Paramètre de la transaction

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte :	BS_2020_BAR
Date de la décision :	2020-12-11 00:00:00+01
Objet :	Maquette officielle M14 de l'entité annexe "BAR-CAFE-TABAC-PRESSE" au titre du budget supplémentaire voté au titre de 2020
Documents papiers complémentaires :	OUI
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - décisions budgétaires
Identifiant unique	018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF-1-1_0.xml	text/xml	1249
Nom original:		
DBU_BAR_BS_2020.xml	text/xml	34243
Nom métier :		
99_BU-018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF-1-1_1.x	text/xml	34243
Nom original:		
SIGNATURES BAR TABAC PRESSE BS 2020.pdf	application/pdf	1447524
Nom métier :		
99_SE-018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF-1-1_2.p	application/pdf	1447524
[1] [1] [1] [1] [2] [2] [2] [3] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4] [4		
Nom original :		
Dossier synthetique financier BS 2020 _ CM du 11_12_20 _	application/pdf	2489956
version actualise le 08_12_20.pdf		11-11-1
Nom métier :		
71_AN-018-211802673-20201211-BS_2020_BAR-BF-1-1_3.p	application/pdf	2489956
df df		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message Message
En attente d'être postée	15 décembre 2020 à 14h58min10s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	15 décembre 2020 à 14h58min39s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Nadine
		MOREAU MOREAU
En attente de transmission	15 décembre 2020 à 14h58min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2020 à 14h58min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 décembre 2020 à 14h59min34s	Reçu par le MI le 2020-12-15